**CHORALE DU TOUVET**

**Assemblée générale du dimanche 27 août 2023 au siège du club de Rugby**

***Ordre du jour*** :

1 - Rapport moral

2 - Rapport financier 2022-2023 :

3 - Projet de budget 2023-2024

4 - Forum des associations du 3 septembre

5 - Election et renouvellement partiel du C.A. et du bureau

Début de l'assemblée générale : 17h

Secrétaire de séance : Jo Lehmann

Le président Michel Hélin ouvre la séance en constatant que sur les 58 choristes inscrits à la chorale 31 sont présents et 8 ont donné des procurations, ce qui fait au total 39 choristes présents ou représentés. Le chorum (1/3 des inscrits) est donc atteint et la séance peut débuter.

Le secrétariat de séance est assuré par Jo Lehmann.

**1 - Rapport moral**

Le président rend compte de l'activité de la chorale pendant la saison écoulée.

La chorale est encore en convalescence après l'épisode Covid : moins de choristes et moins de concerts, mais tout de même quelques évènements de qualité :

- concert à St Pierre d'Allevard le 24 septembre avec La Mirandole (chorale de Vizille) devant un public assez clairsemé.

- le 19 novembre, concert à l'église de Barraux avec le chœur des Ecrins (chorale de Valbonnais)

- le 10 décembre à l'église du Touvet, le traditionnel concert avec les enfants des Grappashows, avec , cette fois un public au rendez-vous.

- le 18 mars : un évènement remarquable : un concert avec les Teriba (chanteuses béninoises) au Cheylas, précédé d'un atelier-travail des deux artistes avec les choristes

- le jeudi 1 juin : concert avec le chœur deSTMicroélectronics à Crolles pour certains choristes volontaires

- les 2 et 3 juin : l'anniversaire des 40 ans de la chorale avec

-un concert à l'église du Touvet le vendredi soir avec les Grappashows, les Gars de Roize

(chœur d'hommes de Voreppe) et la chorale Antsa (chœur malgache de Grenoble)

- des aubades le samedi au marché avec orgue de barbarie, l'Echo du Merdaret, le

conservatoire de danse du Grésivaudan et l'école de cordes du Grésivaudan

- un concert + repas en musique le samedi soir avec le chœur de jeunes de Novska (ville de

Croatie jumelée avec le Touvet), et le cabaret animé par MKM (duo DJ et violon)

La soirée fût une très belle réussite et le Président tient à remercier la

commission organisatrice pilotée par Anne Montenot et l'ensemble des choristes pour leur

implication.

- le 10 juin quelques choristes se sont rendus, à la demande d'Aude, à St Pierre de Soucy pour une cérémonie de mariage.

- le 25 juin le chœur d'hommes I Caprini était invité à Izeron.

Le rapport moral terminé a été soumis au vote et approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

**2 - Rapport financier 2022-2023 par le président Michel Helin, assisté par la Trésorière :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Opérations** | **Recettes** | **Dépenses** | **Solde** |
| Adhésions choristes | 5760 |  | 5760 |
| Subvention mairie | 300 |  | 300 |
| Dons (Armelle) |  | 300 | - 300 |
| Concerts dans les églises | 973,20 | Sacem 430,29 | 542,91 |
| Concert Teriba | 2980 | 4004,71 | - 1024,71 |
| Anniversaire 40 ans | 9505 | 10380,15 | -875,15 |
| Opération Bugnes | 1701,20 | 172,33 | 1528,87 |
| Assurance Maif |  | 253,41 | -253,41 |
| Rémunérations  chef de chœur  Musicien |  | 5875  810,20 | - 5875  - 810,20 |
| Boissons et fournitures diverses |  | 570,28 | - 570,28 |
| Achats tenues  tee shirts  polos | 171  60 | 591,36  212,40 | - 420,36  -152,40 |
| Remboursement conseil général | 12 |  |  |
| Prêt de matériel | 100 |  | 100 |
| Remboursement tenues  Location tenues | 42 | 66 | - 66  42 |
| Gestion + hébergement site internet |  | 700 | - 700 |
| **TOTAL GENERAL 2022-2023** | **21604,40** | **24366,13** | **- 2773,73** |
|  |  |  |  |

En caisse au 14/08/2023 : 153,33 sur compte-chèque, 3314 sur comptes-livrets.

Soumis au vôte, le rapport financier a été adopté par 37 voix et 2 abstentions

**3 - Perspectives 2023-2024 et budget prévisionnel :**

Le Président commence son exposé en annonçant les concerts initialement prévus par le CA, car c'est sur la base de ce nombre de concerts qu'a été élaboré le budget prévisionnel.

- le 30 septembre 2023 : concert à La Salette

- peut-être le 18 novembre : soit à Chambery avec la chorale Coup de Chœur, soit à Theys avec La Chantarine

- Le 16 décembre : concert au Touvet avec les Grappashows

- Février ou Avril : Rock en chœur à Pont de Cheruy

- 8, 9 et 10 mai : on prévoyait un voyage en Ardèche, mais pour des raisons budgétaires, on sera peut-être amené à l'annuler.

- le 8 juin : concert possible, mais lieu à trouver.

Le projet de budget qui va suivre a été élaboré en prenant en compte les nouvelles exigences de notre chef de chœur pour sa rémunération. Le Président rappelle qu'Aude n'est pas salariée de la chorale, mais prestataire de services. A sa demande, sa rémunération passe de 45 € par heure à 66 € pour les répétitions et de 250 € par concert à 350 €, ce qui représente une augmentation d'un peu plus de 40%.

En fonction de ces données, le budget annuel pour la saison prochaine pourrait s'établir approximativement comme suit :

- **RECETTES :**

55 cotisations à 120 € = 6600 €

operation bugnes : 1300 €

**Total recettes: 7900 €**

On peut espérer quelques recettes supplémentaires grâce aux entrées de concert, mais ce sont des sommes modestes, d'autant plus que nous ne les touchons que lorsque nous chantons chez nous.

**DEPENSES :**

Maintenance du Site internet : 700 €

Location salle du collège : 300 €

Assurance MAIF : 250 €

Fournitures diverses : 400 €

Rémunération Aude et Musicien

36 répétitions, dont 7 avec musicien : 6660 €

7 Concerts : 3500 €

**Total dépenses :** **11810**

Déficit : 3910 €

Cette présentation a suscité de nombreux commentaires , interventions et demandes d'explications. Un débat s'est engagé sur les solutions à mettre en œuvre.

Une choriste a proposé à Aude d'accepter d'échelonner sur plusieurs années la hausse de sa rémunération. Aude confirme que ce n'est pas négociable.

Un autre choriste propose de passer la cotisation de 120 à 150 €, mais seuls 6 choristes sur 39 y sont favorables .

Il ne reste donc qu'à trouver de nouvelles ressources financières ou à réduire nos activités en limitant les concerts.

Quelques suggestions fusent dans l'assemblée :

On pourrait économiser 300 € en demandant à la commune du Touvet de prendre totalement en charge la location de la salle du collège . En effet, la chorale est probablement la seule association du Touvet qui n'est pas hébergée par la commune.

Par ailleurs, lors de la journée bugnes on pourrait proposer au public, en plus des bugnes, des boissons chaudes (café, thé, tisanes, vin chaud).

On pourrait aussi tenir des buvettes lors de différentes manifestations sur la commune ou ailleurs. Un choriste qui est aussi actif dans d'autres associations assure que les buvettes génèrent toujours des revenus conséquents.

Enfin, dernière suggestion, il faut relancer les demandes de subvention, en particulier auprès de la communauté de communes.

Pour clore le débat, l'assemblée estime que ce budget prévisionnel ne peut pas rester en l'état et demande au Conseil d'administration d'étudier les mesures à prendre pour se rapprocher de l'équilibre financier.

En effet, le déficit prévu de 3900 €, qui est supérieur à nos réserves financières, n'est pas acceptable . Il faudra en tout état de cause conserver des réserves pour faire face à d'éventuels imprévus.

**4 - Forum des associations** :

Le secrétaire rappelle aux choristes que le forum des associations du Touvet se tiendra le samedi 9 septembre et que la chorale y sera présente, comme d'habitude. C'est un moment ou l'on peut recruter de nouveaux adhérents, ce qui renforce la chorale, y compris financièrement. Mais il faut des volontaires pour tenir la permanence. Un planning est mis à la disposition des choristes pour s'inscrire.

**5 - Renouvellement partiel du conseil d'administration :**

Le secrétaire rappelle à tous que les statuts de l'association prévoient le renouvellement partiel du conseil d'administration chaque année et que les membres sont élus par l'assemblée générale pour un mandat de trois ans.

Le mandat d'Yvette Laforge et de Laurent Emery arrive à terme. Un poste est vacant suite au départ de Marc Borghin de la chorale et Jo Lehmann est démissionnaire.

Il y a donc 4 postes à pourvoir. Un appel à candidatures est lancé.

- Yvette Laforge et Laurent Emery sont candidats pour un nouveau mandat .

- Jean-François Coulon et Anne Montenot se portent également candidats.

N'ayant pas d'autres concurents, les quatre candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'administration se réunira le mardi 5 septembre à 18h pour élire le bureau et commencer ses travaux.

Le secrétaire de séance : Jo Lehmann Le Président : Michel Hélin